

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 545

présenté par

M. Lagarde, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Brindeau, M. Dunoyer, M. Gomès,
M. Meyer Habib, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer, Mme Thill et
M. Warsmann

ARTICLE 24

I. – À l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« nationale »,

insérer le mot :

« , municipale ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« nationale »,

insérer les mots :

« ou municipale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire que l'usage malveillant de l'image des policiers municipaux soit également prohibé.